



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon****Quatorzième session**

Genève, 7 et 8 novembre 2019

Rapport du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon**I. Introduction**

1. Le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon a tenu sa quatorzième session les 7 et 8 novembre 2019.
2. Le présent rapport résume les débats consacrés aux travaux du Groupe d'experts à sa quatorzième session. Tous les documents et exposés de la session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE)¹.

II. Participation

3. Des experts des États membres de la CEE ci-après ont participé à la session : Allemagne, Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Italie, Kazakhstan, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse et Ukraine.
4. Des experts de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de la Chine et de l'Inde ont pris part à la session en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission.
5. Un représentant de la Direction générale de l'énergie de la Commission européenne y a participé.
6. Les associations internationales ci-après étaient représentées : Initiative mondiale sur le méthane (IMM) et Association européenne du charbon et du lignite EURACOAL.
7. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la session : Association générale des exploitants de charbon Assocarboni, Association des ONG de l'environnement, Association des villes minières du Donbass, Global Action for Sustainable Villages-Iuventum, Methane Center et United States Energy Association (USEA).

¹ Les documents officiels de la session peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://documents.un.org>. Les documents de séance non officiels et les exposés présentés lors de la réunion peuvent être consultés sur le site Web de la CEE : <http://www.unece.org/index.php?id=51081>.



8. Le secteur privé était représenté par des experts de 18 entreprises. Les milieux universitaires étaient également représentés par des experts de 11 universités et instituts scientifiques.

III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.4/2019/1.

9. L'ordre du jour provisoire figurant dans le document ECE/ENERGY/GE.4/2019/1 été adopté sans modification.

IV. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)

10. Le Groupe d'experts a élu pour l'exercice biennal 2020-2021 un nouveau Bureau composé comme suit : M. Raymond Pilcher (Raven Ridge Resources, Inc.) en qualité de Président et M. Admir Softic (Bosnie-Herzégovine), M. Pawel Pikus (Pologne), M. Jacek Skiba (Pologne), M. Sergey Shumkov (Fédération de Russie), M. Milanko Savic (Serbie), M. Hasan Erdogan (Turquie), M. Igor Yashchenko (Ukraine), M. Özgen Karacan (États-Unis d'Amérique), M. Zhixin Jin (Centre international d'excellence pour le méthane des mines de charbon, Chine), M. Lukasz Kroplewski (Centre international d'excellence sur le méthane provenant des mines de charbon, Pologne), M. Clemens Backhaus (A-TEC Anlagentechnik GmbH), M. Clark Talkington (Advanced Resources International, Inc), M. Yuriy Bobrov (Association des villes minières du Donbass), M. Neil Butler (HEL-EAST Ltd) et M. David Creedy (Sindicatum Carbon Capital) en qualité de Vice-Présidents.

V. Observations liminaires (point 3 de l'ordre du jour)

11. Le Groupe d'experts a salué le travail du Bureau et les efforts qu'il déployait pour gérer et orienter le plan de travail du Groupe entre ses sessions annuelles en dépit du manque de ressources humaines et financières.

12. Dans ses observations liminaires, le Président a remercié les membres de leur appui constant. Il a souhaité la bienvenue aux membres du Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane, à ses coprésidents et au secrétariat. Il a remercié l'Initiative mondiale sur le méthane et l'Environmental Protection Agency des États-Unis (USEPA) pour l'appui financier qui avait rendu possible l'exécution de l'ambitieux plan de travail pour 2018-2019. Il a également remercié les experts bénévoles du Groupe qui s'étaient rendus sur les sites où 5 ateliers et 5 séminaires étaient organisés et avaient fait des présentations bien accueillies et de grande qualité. Le Président a estimé que le Groupe devait tenir compte du fait que, depuis sa création en 2004, l'économie mondiale de l'énergie et la sensibilisation à la modification du climat de la planète avaient évolué. Entre-temps, les préoccupations relatives à l'utilisation continue du charbon et d'autres combustibles fossiles se sont accrues au point qu'il est difficile de discuter ouvertement et honnêtement de projets de réduction des émissions dans les mines de charbon. Le financement et l'assurance des projets de réduction des émissions de méthane sont devenus un véritable défi. Or les émissions de méthane ne diminuent guère et, en fait, continuent d'augmenter dans bon nombre de pays à mesure que l'utilisation du charbon se poursuit voire, dans certains cas, se développe. De plus, le méthane provenant des mines fermées continuera de se retrouver dans l'atmosphère pendant des années encore. Le Président a encouragé le Groupe à débattre activement de son propre avenir, de son rôle et de son approche pour continuer à contribuer utilement à réduire les émissions et à diffuser les meilleures pratiques en matière de sécurité des mines à mesure que l'économie énergétique se transforme en profondeur à l'échelle mondiale.

13. Le texte intégral des observations liminaires du Président est disponible sur la page Web de la session sous la rubrique correspondant au point 3 de l'ordre du jour (Opening remarks)².

VI. Rôle des combustibles fossiles dans la décarbonisation des systèmes de production d'énergie (point 4 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/ENERGY/2019/2 – Atteindre d'ici à 2050 la neutralité carbone dans la région de la Commission économique pour l'Europe – document de travail sur le rôle des combustibles fossiles dans l'énergie durable.

14. Le Groupe d'experts a constaté que les combustibles fossiles continueraient de jouer un rôle important dans le bouquet énergétique mondial dans les années à venir. Sachant que 80 % de l'énergie primaire actuelle est d'origine fossile et que la population mondiale et les systèmes économiques nationaux, dans leur majorité, sont fortement tributaires de l'énergie fossile, le Groupe a reconnu qu'il fallait moderniser le secteur énergétique mondial, en particulier les industries à forte intensité de carbone, pour progresser dans la transition essentielle vers une économie verte et une société à faible émission de carbone. Prenant note des prémisses d'une « transition juste », le Groupe a souligné que la restructuration de secteurs ou de régions au nom de la réduction de l'empreinte carbone du secteur énergétique devait se faire dans un souci de prévoyance et d'inclusion sociale, en tenant compte des besoins à moyen et à long terme des pays et de la population.

15. Après un débat au titre du point 4, le Groupe d'experts a décidé qu'à l'avenir, il emploierait l'expression « parvenir à la neutralité carbone nette » plutôt que « décarbonisation » ou « décarbonation ». Il a été noté que ce dernier terme pourrait être compris comme un appel à l'abandon progressif du charbon, tandis que la première formulation, mettant l'accent sur le bilan des émissions, était neutre sur les plans technologique et énergétique, et représentait donc mieux les objectifs du Groupe.

16. Le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité se sont engagés à travailler de concert pour étudier les possibilités, parmi leurs communautés respectives, de faire davantage participer les producteurs d'électricité aux projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon.

17. À la demande du Comité de l'énergie durable, le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité ont examiné le projet de document intitulé « Atteindre d'ici à 2050 la neutralité carbone dans la région de la Commission économique pour l'Europe – document de travail sur le rôle des combustibles fossiles dans l'énergie durable » (ECE/ENERGY/2019/2) et ont donné leur avis sur ce document.

18. Le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité ont décidé de publier une déclaration commune qui serait signée par les présidents des deux groupes et adressée à la Secrétaire exécutive de la CEE et au Secrétaire général de l'ONU, soulignant qu'il importe de poursuivre un débat ouvert, inclusif et factuel sur les aspects sociaux, environnementaux et économiques de l'extraction et de l'utilisation des combustibles fossiles. Toutes les parties prenantes ont été invitées à prendre part au débat, à éviter les déclarations trop émotionnelles et à ne pas minimiser les problèmes à traiter dans ce contexte. Les Groupes d'experts ont demandé au secrétariat de coordonner les efforts de rédaction et d'édition du document. Le secrétariat a également été chargé de diffuser le document final auprès des missions permanentes des États membres de la CEE. Les Groupes d'experts ont invité les États membres à cosigner la déclaration.

² <http://www.unece.org/index.php?id=51081>.

VII. Neuvième réunion conjointe du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon de la Commission économique pour l'Europe et du Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane (point 5 de l'ordre du jour)

19. Le Groupe d'experts a remercié le Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane (IMM) et ses membres de leur appui constant et de leur collaboration.
20. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de la valeur ajoutée et du succès des manifestations organisées en coopération avec l'IMM dans le cadre du projet extrabudgétaire « Diffusion des meilleures pratiques de réduction, de récupération et d'utilisation du méthane, phase II », à savoir les séminaires qui s'étaient déroulés au neuvième Forum international sur l'énergie au service du développement durable, le 15 novembre 2018 à Kiev (Ukraine), et à la XXVIII^e conférence de la School of Underground Mining, le 27 février 2019 à Cracovie (Pologne), ainsi que les ateliers de renforcement des capacités sur les meilleures pratiques de captage et de valorisation du méthane des mines de charbon tenus à Ankara (Turquie) le 10 juin 2019 et à Dnipro (Ukraine) du 12 au 14 juin 2019.
21. Le Groupe d'experts a indiqué qu'il souhaitait poursuivre l'élaboration de projets communs avec l'IMM et a demandé au secrétariat d'assurer une coopération continue entre les deux entités, de la faciliter et de la coordonner.
22. Le Groupe d'experts a noté que le Forum mondial sur le méthane 2020, englobant la quinzième session du Groupe et organisé en coopération avec l'IMM, aurait lieu à Genève du 23 au 25 mars 2020. Le Groupe d'experts du gaz se réunirait les 26 et 27 mars. Le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon a demandé au secrétariat de veiller à ce que les thèmes qu'il avait proposés soient inscrits à l'ordre du jour de cette manifestation.

VIII. Rapport sur la mise en œuvre du plan de travail pour la période 2018-2019 (point 6 de l'ordre du jour)

23. Le Groupe d'experts a constaté avec satisfaction qu'il avait mené à bien son plan de travail pour 2018-2019.
24. Le Groupe d'experts a salué les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet extrabudgétaire « Diffusion des meilleures pratiques de réduction, de récupération et d'utilisation du méthane, phase II », dont la durée a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020.
25. Le Groupe d'experts s'est félicité du nombre et de la qualité des activités de renforcement des capacités visant à diffuser et à promouvoir les meilleures pratiques de captage et d'utilisation du méthane des mines de charbon au cours de l'exercice 2018-2019 et a remercié les membres pour leur participation active à la planification et à l'exécution de ces activités.
26. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de l'achèvement des travaux sur le Guide des pratiques optimales de récupération et d'exploitation du méthane provenant des mines de charbon désaffectées (Best Practice Guidance for Effective Methane Recovery and Use from Abandoned Coal Mines) (ECE/ENERGY/2019/13 et CEE Série Energie n° 64) et a remercié les auteurs et collaborateurs du document et le groupe de rédaction des efforts déployés pour préparer cette publication.
27. Le Groupe d'experts a demandé au secrétariat d'assurer la publication en temps voulu du Guide et de commencer à planifier les activités de diffusion. Le Groupe s'est félicité de l'occasion de présenter ce document qui serait offerte à la XXIX^e conférence de la School of Underground Mining en février 2020 à Cracovie et au Forum mondial sur le méthane 2020 en mars 2020 à Genève (Suisse).

28. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des informations les plus récentes concernant la situation et les activités des centres internationaux d'excellence sur le méthane provenant des mines de charbon, situés en Pologne et en Chine. Il a demandé que le secrétariat et les entités hôtes fassent part de leurs activités respectives et les coordonnent entre eux et avec le Groupe. Le Groupe s'est félicité de l'engagement pris par les deux centres de fournir des ressources extrabudgétaires au secrétariat pour assurer cette coordination et la supervision nécessaire de leurs activités.

29. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de la publication des versions polonaise et chinoise de la deuxième édition du Guide des pratiques optimales de captage et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon et a remercié les centres internationaux d'excellence de Pologne et de Chine de leurs contributions en nature. Le Groupe d'experts s'est également félicité de la publication de ce guide en russe par la CEE.

30. Le Groupe d'experts a approuvé le rapport d'activité du centre international d'excellence installé en Pologne et son plan de travail pour 2020.

31. Le Groupe d'experts a approuvé le rapport d'activité du centre international d'excellence installé en Chine et son plan de travail pour 2020.

32. Le Groupe d'experts a félicité la Fédération de Russie pour ses nouveaux projets dans le domaine du méthane provenant des mines de charbon, notamment la création, dans le cadre de l'Institut d'exploitation intégrée des ressources minérales de l'Académie des sciences de Russie, d'un centre national chargé de la question du méthane des mines de charbon. Le Groupe a demandé au secrétariat de collaborer avec les autorités russes compétentes pour étudier les possibilités d'intégrer l'organisme nouvellement créé au réseau existant des centres internationaux d'excellence fonctionnant sous les auspices du Groupe.

33. Le Groupe d'experts s'est félicité de l'élaboration d'un outil de gestion des risques. Il a remercié M. David Creedy d'avoir dirigé les travaux s'y rapportant et le centre international d'excellence en Chine de l'appui apporté pour mettre au point l'outil et en promouvoir l'utilisation dans les mines de charbon du pays.

34. Le Groupe d'experts a noté que, conformément au projet extrabudgétaire prolongé « Diffusion des meilleures pratiques de réduction, de récupération et d'utilisation du méthane, phase II », un module de formation type devait être élaboré l'année prochaine et a demandé aux membres de contribuer aux travaux sur ce produit.

35. Le Groupe d'experts a souligné l'importance et le caractère inévitable de la transition du secteur énergétique et a invité les États membres et les organisations compétentes à coopérer avec la CEE au projet de modernisation qu'elle avait entrepris de mettre au point dans ce domaine. Le Groupe d'experts s'est félicité d'une proposition de projet élaborée conjointement par l'Université de Boston et la CEE et a demandé au secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour assurer la poursuite de ce partenariat et obtenir des fonds permettant la mise en œuvre du projet et une plus ample participation de la CEE sur la question.

IX. Coopération et partenariats (point 7 de l'ordre du jour)

36. Le Groupe d'experts a estimé qu'il fallait poursuivre les travaux de recherche concernant le méthane provenant des mines de charbon et son rôle dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'est félicité de l'occasion de coopérer dans ce domaine avec le Fonds de recherche du charbon et de l'acier de la Commission européenne et a demandé au secrétariat d'étudier les possibilités d'activités communes. Le Groupe d'experts a accueilli avec intérêt l'exposé de M. Julien Moulin, Président de la Française de l'énergie. Le Groupe l'a remercié pour ses observations sur le fonctionnement d'un complexe minier désaffecté du nord de la France, qui émettait du méthane provenant de mines fermées depuis 1978.

X. Plan de travail pour la période 2020-2021 (point 8 de l'ordre du jour)

37. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction que le Comité de l'énergie durable avait, à sa vingt-huitième session, approuvé le plan de travail du Groupe pour 2020-2021 et prorogé son mandat jusqu'au 31 décembre 2021. Le Groupe a noté que tous deux seraient présentés au Comité exécutif de la CEE pour approbation à sa 108^e réunion, le 16 décembre 2019.

38. Après un débat sur les activités futures, le Groupe d'experts a jugé souhaitable de continuer à participer aux activités relatives au rôle du charbon et des autres combustibles fossiles dans la transition vers une économie sobre en carbone. Le Groupe a souligné la nécessité d'un dialogue ouvert et inclusif fondé sur les faits et a invité d'autres organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable de la CEE à participer au débat en vue d'élaborer une position commune sur la transition énergétique.

39. Le secrétariat a été chargé d'établir un document résumant le débat sur l'avenir du Groupe d'experts mené au titre du point 8 de l'ordre du jour et portant notamment sur la question d'une éventuelle modification de son nom. Il a en outre été demandé au secrétariat de distribuer le projet de document au Groupe pour examen et observations.

XI. La question de l'égalité des sexes dans le secteur houiller (point 9 de l'ordre du jour)

40. Le Groupe d'experts a demandé que les mesures visant à faire mieux connaître les obstacles à la participation des femmes et à la progression de leur carrière dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'énergie soient encouragées dans la mesure du possible dans toutes les activités qu'il organise. Compte tenu de son intérêt récent pour les mines désaffectées, le Groupe s'est penché sur les problèmes et les défis auxquels les femmes sont confrontées en raison du déclin du charbon dans bon nombre de pays. Il a examiné la situation que connaissent les femmes employées dans ce secteur ou faisant partie de communautés minières après la fermeture des mines et a demandé au Bureau et au secrétariat de collaborer avec les parties concernées afin de définir les mesures qu'il pourrait prendre pour remédier aux problèmes recensés.

XII. Préparatifs de la quinzième session du Groupe d'experts (point 10 de l'ordre du jour)

41. La quinzième session se tiendra à Genève les 23 et 24 mars 2020, dans le cadre de la Semaine mondiale du méthane organisée conjointement par la CEE et l'IMM.

42. Le Groupe d'experts a recommandé d'inscrire à l'ordre du jour du Forum mondial sur le méthane 2020 les thèmes suivants : meilleures pratiques de captage, de valorisation et de destruction du méthane tout au long du cycle de vie des activités d'extraction du charbon ; moyens de promouvoir des pratiques optimales pour la production, l'utilisation ou la destruction du méthane provenant des mines désaffectées ; financement de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon ; adoption de mesures visant à abaisser à un niveau proche de zéro les émissions de méthane imputables aux activités d'extraction du charbon ; établissement d'un lien entre les réductions des émissions de méthane des mines de charbon et les branches d'activité consommant du charbon ; et rôle du méthane provenant des mines de charbon dans la profonde transformation de l'infrastructure énergétique. Le Groupe d'experts a fait observer que le Forum devrait avoir une vaste portée et un caractère intersectoriel, en prenant en compte non seulement les émissions de méthane des mines de charbon, mais aussi celles des industries extractives en général, ainsi que d'autres sources, telles que l'agriculture, les décharges, etc.

XIII. Questions diverses (point 11 de l'ordre du jour)

43. Le Groupe d'experts a noté qu'il lui fallait élargir sa composition tant dans la région de la CEE qu'à l'extérieur et mobiliser des ressources extrabudgétaires supplémentaires. Il s'agissait de deux conditions *sine qua non* pour pouvoir exécuter le plan de travail pour 2020-2021. Le Groupe a demandé au secrétariat de s'employer, en coopération avec le Bureau, à rechercher un éventail aussi large que possible de nouveaux membres, ainsi que des sources potentielles de financement.

XIV. Adoption des conclusions et recommandations (point 12 de l'ordre du jour)

Document(s) : CMM-14-2019-INF.1 – Document de séance non officiel : Draft Conclusions and Recommendations arising from the Group of Experts on Coal Mine Methane, daté du 4 septembre 2019.

44. Les conclusions et recommandations adoptées figurent dans le présent rapport sous les points de l'ordre du jour correspondants.

XV. Adoption du rapport et clôture de la session (point 13 de l'ordre du jour)

45. Le rapport de la session a été adopté, y compris les conclusions et recommandations, sous réserve des modifications de forme à apporter.
